

N°	Commune de JARDIN	Date
25	ANNULATION Arrêté circulation à sens unique au chemin de Grange Neuve	20/12/2021

Le Maire de la commune de JARDIN,

Considérant l'attente de l'étude du pôle sécurité routière du Département sous 2 mois maximum,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté circulation à sens unique au chemin de Grange Neuve n° 18 en date du 6 décembre 2021 est abrogé.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis en préfecture, à la compagnie de gendarmerie de VIENNE/SAINT CLAIR DU RHONE.

Il sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Jardin le 20 décembre 2021
Jean Pierre HUGUET , adjoint à la voirie

